

## L'industrie de l'assurance de dommages repousse les barrières

**Montréal, le 12 septembre 2007** – Précurseurs dans le monde des affaires, les compagnies d'assurance directes et à courtiers ainsi que les cabinets de courtage et d'expertise en règlement de sinistre se mobilisent pour attirer une relève certifiée dans leur giron. « La solidarité de notre industrie fait la force de la Coalition, un organisme sans but lucratif dont la mission est d'intéresser des candidats aux différentes professions et de revaloriser l'image des professionnels qui oeuvrent dans l'industrie » souligne le président, Robert LaGarde à l'occasion de la fin de la 6<sup>e</sup> campagne de financement. En effet, plus de 325 000 \$ ont été amassés, soit 30 % de plus que l'objectif qui était fixé à 250 000 \$. « Depuis 2002, l'industrie aura investi sur une base volontaire plus de 1,5 million de dollars. C'est exceptionnel de voir un tel mouvement d'enthousiasme, et ce, de la part de tous les types d'employeurs ! », annonce fièrement le président.

### Des projets pour l'année

Grâce aux sommes amassées, la Coalition poursuivra ses efforts de promotion auprès des jeunes de 14 à 18 ans, des gens en réorientation de carrière et des conseillers en orientation. Notamment avec la nouvelle trousse pédagogique, la Coalition souhaite sensibiliser les jeunes dès le secondaire aux rudiments de l'assurance de dommages. Évidemment, la Coalition continuera également d'assurer la présence de l'assurance de dommages dans plusieurs événements liés à l'emploi, et ce, à travers le Québec. Notez également que la mobilisation de l'industrie permet, une fois de plus, d'autofinancer un cahier spécial sur l'assurance de dommages qui sera inséré dans sept grands quotidiens du Québec le 3 octobre prochain.

### Résultats

Année après année, les actions mises en place par la Coalition apportent de nombreuses retombées. Par exemple, le nombre d'établissements collégiaux offrant une formation en assurance de dommages a plus que doublé. En effet, on dénombre maintenant 24 collèges, comparativement à 11 en 2002. Cette hausse a notamment eu comme répercussion qu'en 2006 la Coalition a noté une augmentation de 30 % des inscriptions dans les programmes collégiaux en assurance de dommages.

Pour en connaître davantage sur les possibilités de carrière en assurance de dommages et sur les retombées des actions de la Coalition, vous pouvez consulter le site Internet de la Chambre de l'assurance de dommages (ChAD), dans la section Carrière en assurance de dommages au [www.chad.ca](http://www.chad.ca).

Rappelons que la mission de la Coalition est d'intéresser davantage de candidats aux possibilités de carrière offertes par l'industrie de l'assurance de dommages et de revaloriser l'image des professionnels qui y oeuvrent. Ces travaux étant pilotés par la Chambre de l'assurance de dommages, l'organisme d'encadrement des professionnels agents, courtiers et experts en sinistre, la ChAD vise ainsi à soutenir l'industrie pour qu'elle ait accès à une main-d'œuvre certifiée.

-30-

Source : Nina Tourigny, agente de communications  
Chambre de l'assurance de dommages  
Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages  
(514) 842-2591 / 1-800-361-7288  
[ntourigny@chad.qc.ca](mailto:ntourigny@chad.qc.ca)